

Bruxelles, le 13 novembre 2017
(OR. en)

13836/17

CO EUR-PREP 53

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Conseil européen (14 décembre 2017) - Projet d'ordre du jour annoté

Conformément à l'article 3, paragraphe 1, du règlement intérieur du Conseil européen, le président du Conseil européen, en étroite coopération avec le membre du Conseil européen représentant l'État membre qui exerce la présidence semestrielle du Conseil et le président de la Commission, soumet au Conseil des affaires générales un projet d'ordre du jour annoté.

Les délégations trouveront ci-joint le projet d'ordre du jour annoté qui est soumis par le président du Conseil européen et qui expose les principaux points que le Conseil européen devrait aborder au cours de la réunion précitée.

À la lumière du dernier débat que le Conseil des affaires générales tiendra dans les cinq jours qui précèdent la réunion du Conseil européen, le président du Conseil européen établira l'ordre du jour provisoire.

o

o o

Au début de la réunion, le membre du Conseil européen représentant l'État membre qui exerce la présidence semestrielle du Conseil donnera un aperçu des progrès accomplis dans la mise en œuvre des précédentes conclusions du Conseil européen.

I.DÉFENSE

Le Conseil européen saluera le lancement de la coopération structurée permanente.

Il examinera en outre les progrès accomplis dans d'autres domaines, notamment en ce qui concerne la coopération entre l'UE et l'OTAN.

II.QUESTIONS SOCIALES, ÉDUCATION ET CULTURE

Le Conseil européen adoptera des conclusions sur les questions sociales ainsi que sur l'éducation et la culture dans le prolongement du sommet social de Göteborg.

En fonction de l'actualité, le Conseil européen pourrait se pencher sur certaines questions de politique étrangère.

o

o o

Dans le cadre du programme des dirigeants, les chefs d'États ou de gouvernement tiendront un débat thématique sur la voie à suivre concernant les dimensions extérieure et intérieure de la politique migratoire. Il n'est pas prévu d'établir des conclusions.
